



INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

OPÉRATEUR , ENCADRANT OU CONCEPTEUR



SANS NIVEAU SPÉCIFIQUE

FORMATION CONTINUE

CHATILLON SUR SEINE

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES

OPÉRATEUR :

Réaliser une intervention à proximité des réseaux en respectant la réglementation. Connaître la réglementation en cours et se situer dans les différents niveaux de responsabilités.

Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage.

Appliquer les procédures sur situation dégradée.

ENCADRANT :

Préparer une intervention à proximité des réseaux.

Appliquer les procédures recommandées pour les interventions à proximité des réseaux.

Connaître la réglementation en cours et les niveaux de responsabilités.

Analyser les pratiques actuelles.

Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage.

CONCEPTEUR :

Identifier les obligations des concepteurs.

Faire appliquer les procédures recommandées pour les interventions à proximité des réseaux.

Connaître la réglementation en cours et les niveaux de responsabilités.

Analyser ses pratiques actuelles.

QUELS SONT LES MÉTIERS ?

Responsables de projets, exploitants de réseaux, exécutants de travaux.

POUR QUI ?

Toutes personnes devant travailler à proximité des réseaux.

CONTENU DE LA FORMATION

OPÉRATEUR :

Contexte de la réglementation et fondamentaux.

Les sources d'informations utiles.

Les règles à respecter.

ENCADRANT :

Identifier les différents réseaux (sensibilité, couleur, architecture...) et les risques associés.

Étudier la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.

Savoir organiser un chantier intégrant une démarche sécuritaire, respectant la réglementation DT/DICT.

Intégrer dans l'organisation le recours à l'arrêt de chantier.

CONCEPTEUR :

Identifier les différents réseaux (sensibilité, couleur, architecture...) et les risques associés.

Étudier la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.

Les rôles de chacun et les niveaux de responsabilité.

VALIDATION

Si le candidat valide le test dématérialisé, une attestation valable 5 ans lui permettant d'intervenir à proximité des réseaux lui est délivrée par son employeur.

RÉMUNÉRATION

Allocations Retour à l'Emploi pour les demandeurs d'emploi selon les droits (sinon se rapprocher de son conseiller pôle-emploi).

Maintien de salaire pour les salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

89 %

de réussite*

NC

d'insertion à la sortie*

86 %

de clients satisfaits*

* Session précédente



TRAVAUX PUBLICS

PRÉ-REQUIS :

- Maîtriser les savoirs de base
- Avoir 18 ans
- Travailler dans le domaine des travaux publics

EXAMEN :

Test théorique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

En centre de formation ou sur site.

DURÉE :

7 heures par niveau (Opérateur, Encadrant, Concepteur)

MODES DE FINANCEMENT :

Via le plan de formation de l'entreprise CPF (nous contacter pour devis)

DATES ET MODALITÉS D'ACCÈS :

Plusieurs sessions par an. Délai d'entrée en formation environ 1 mois après la participation à l'information collective, les entretiens individuels et les tests de positionnement. Nous contacter pour plus d'information.

Personne en situation de handicap : contacter Pauline VIGNOTTE notre référente handicap

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

CFPPA LA BAROTTE HAUTE CÔTE D'OR
Route de Langres
21400 CHATILLON SUR SEINE

Service administratif : 03.80.91.43.20

cfppa.chatillon@educagri.fr

www.labarotte.fr

f Eplefpa La Barotte



Crédit photo École des Travaux Publics BFC